

Déclarations mensuelles du mois de juin 2021 relatives au programme de rachat par les sociétés cotées de leurs propres actions. DO/EM/08/2021

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, tel que modifié et complété, l'AMMC informe le public des transactions effectuées, au cours du mois de juin 2021, par les sociétés ayant mis en place un programme de rachat de leurs propres actions.

Sociétés	Addoha	MAROC TELECOM		Stokvis Nord Afrique
		Casablanca	Paris	
Caractéristiques du programme de rachat/Contrat de liquidité				
Date de démarrage du programme	11/09/2020	17/05/2021		19/03/2020
Date d'échéance du programme	10/03/2022	16/11/2022		17/09/2021
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat (Part du capital)	4 025 512 1%	1 500 000 (0,17%) (Dont max 20% contrat de liquidité)		459 758 (soit 5%) (Dont max 20% contrat de liquidité)
Cours maximum d'achat	12 MAD	195 MAD	18,09 € (*)	20 MAD
Cours minimum de vente	6 MAD	95 MAD	8,81 € (*)	10 MAD
Réalizations du programme de rachat / Contrat de liquidité				
Nombre d'actions détenues au début du mois (Part du capital)	2 723 024	6 000	49 883	384 469
	0,68%	55 883 0,006%		4,18%
Nombre total d'actions achetées dans le cadre du PR' et du CL"	0	111 524 (57 871 dans le cadre du CL)	12 976	979
Cours moyen pondéré à l'achat	—	138,77 MAD	12,99 €	12,86 MAD
Nombre total d'actions cédées dans le cadre du PR' et du CL"	0	59 524 (40 871 dans le cadre du CL)	12 874	0
Cours moyen pondéré à la vente	—	139,16 MAD	12,92 €	—
Nombre d'actions détenues à la fin du mois (Part du capital)	2 723 024	58 000	49 985	385 448
	0,68%	107 985 0,012%		4,19%

PR' : Programme de rachat

CL" : Contrat de liquidité